



ASSOCIATIONS

LES MOUSTARDIÈS

C'est la fin de la saison pour les Moustardiès (vétérans du foot) qui vont profiter de deux mois de repos pour pouvoir préparer la saison à venir avec en point de mire les vingt ans de l'association qui auront lieu en septembre.

Bonnes vacances et à très bientôt pour de nouvelles aventures.



ASSOCIATION SPORTIVE SAINT MARTINOISE



Voilà maintenant trois saisons que la jeunesse Saint-Martinoise a pris les rênes du club de l'ASSM.

Après une montée effectuée l'an passé mais une défaite en finale de D4, le groupe s'est retrouvé avec un effectif bien rempli et un objectif défini : finir de nouveau premier, en D3, pour jouer la finale... et ramener la coupe à la maison.

C'est le 9 Juin dernier que l'ASSM jouait contre l'équipe de Villedubert, 1^{ère} dans la poule adverse, sur terrain neutre à Villegly.



Dans les vestiaires, il y a eu un briefing complet concernant les consignes d'avant match de la part de Coach Thomas ainsi que quelques mots de motivation de la part de Mous. Les joueurs "au vert" depuis une semaine, étaient vraiment impatient d'en découdre.

Dès l'entame, les 2 équipes se sont observées pendant 20 minutes et petit à petit les St Martinois ont pris le dessus mais malheureusement sans concrétiser. Il y a eu de belles phases de jeu rapide mais la réussite n'était pas au rendez vous et les Villedubertois pris à la gorge se contentaient



de jouer de longues balles en direction de leur buteur maison.

A la pause, toujours 0 à 0..

Le coach a réglé les pendules et opéré quelques ajustements, Thierry l'ex-président est venu même donner de la voix en encourageant les siens...

A la reprise, chaque équipe essaye de prendre le jeu à son compte et c'est Aurélien auteur d'un gros travail sur le côté gauche qui ajuste un centre tendu vers Novan qui reprend le ballon d'un geste acrobatique pour tromper le gardien et délivrer ses coéquipiers.

Par la suite, un joueur de Villedubert perd son sang froid en contestant une décision de l'arbitre et ils seront réduit à 10 pour 2 jaunes consécutifs.

Le reste n'est que philosophie... puisque l'ASSM a bien géré sa fin de match en défendant sans prendre de risque et en faisant tourner le jeu.

Au coup, de sifflet final...

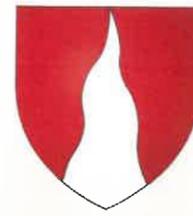
c'est la délivrance pour les joueurs, dirigeants et les supporters venus en nombre.



Félicitations aux joueurs présents sur le pré, aux blessés, à ceux qui ont portés cette saison haut les couleurs Rouge et Jaune, au Président Thomas PEYRAS et à son équipe dirigeante sans oublier le Coach Thomas et son encadrement qui a réussi en 3 ans en terre Saint Martinoise à créer cette émulation autour d'une bande de copains aux pieds pas si carré que ça...

L'ASSM championne de l'Aude pour la 2^{ème} fois 31 ans plus tard...

Place maintenant à la D2 et à de nouvelles arrivées car l'ASSM comptera pas une, mais 2 équipes la saison prochaine.



LA GAZETTE SAINT-MARTINOISE

INFORMATIONS COMMUNALES 2^{ème} Trimestre 2024

N° 2



- Infos municipales P2
- Infos communales P3
- Vie scolaire P5
- Associations P7

EDITO



Chères Saint Martinoises, Chers Saint Martinois,

L'été est là et les vacances vont permettre à beaucoup d'entre vous de prendre quelques jours de congés. L'année scolaire est maintenant terminée et de nombreuses décisions ont été prises par les élus pour améliorer le quotidien des enfants. C'est ainsi qu'en ce qui concerne la cantine scolaire, deux services ont été organisés, au lieu de trois, depuis les vacances de pâques. Cela permet aux enfants qui mangent au deuxième service d'avoir un temps de pause avant la reprise de la classe. La commune a transféré la compétence accueil de loisirs, pendant les vacances, à la communauté de communes de Castelnaudary Lauragais Audois. Ce transfert, dont le coût, pour la commune, s'élève à 38 010 € donne entière satisfaction aux parents et aux enfants qui profitent d'activités diverses et variées.

Les travaux de l'espace associatif mutualisé sont terminés. Le conseil Municipal a adopté un règlement intérieur, pour l'occupation des salles, qui sera prochainement présenté aux associations utilisatrices.

L'occasion de féliciter les joueurs de l'Association Sportive Saint Martinoise qui ont décroché le titre de champions de l'Aude en cette fin de saison. Deux évènements festifs seront organisés en cette fin d'été, la fête locale du 28 août au 1er septembre avec un programme varié mis en place par le comité des fêtes et le vingtième anniversaire des Moustardiès le 21 septembre prochain. Permettez-moi de vous souhaiter un bel été en famille ou entre amis.

Françoise Rouquet
Adjointe au Maire

MAIRIE

Place Léon Blum
Tél. 04 68 94 97 72

Mail : mairie.st.martin@wanadoo.fr

www.saint-martin-lalande.com

Secrétariat ouvert au public :

le lundi, mardi, mercredi de 8^h à 12^h
et de 13^h à 17^h

le jeudi Fermé

le vendredi de 8^h à 12^h

ECOLE

Tél. 04 68 94 83 92

Mail : st-martin5@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE

Tél. 04 68 94 96 12

Située sous la Mairie, place Léon Blum.
Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8^h00 à 11^h30
et le mercredi de 9^h00 à 12^h00

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Castelnaudary est ouverte
Tous les jours de 8^h à 12^h et de 14^h à 16^h45
La déchetterie de Saint Papoul est ouverte
le mercredi de 8^h à 12^h et de 14^h à 17^h
et le samedi de 14^h à 17^h



INFORMATIONS MUNICIPALES

ACTIONS PRÉVENTION SANTÉ

La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme souhaite présenter ses actions en tant que médiateur en prévention santé mandatée par l'Agence Régionale de Santé. L'objectif est de sensibiliser et d'informer la population sur différentes thématiques de santé, en proposant des initiatives concrètes pour améliorer le bien-être de tous. La FFSS met en place un stand de prévention sur plusieurs sujets de santé importants tels que les dépistages des cancers, la santé mentale, la santé sexuelle, les addictions, la nutrition, etc. Ce stand permet d'offrir des informations claires et accessibles à tous les habitants. En plus de ce stand, la FFSS propose une initiation aux gestes qui sauvent. Toutes ces actions sont entièrement gratuites et la FFSS serait ravie de mettre en place ces actions sur notre commune.

Afin de pouvoir lancer une telle opération, nous souhaiterions connaître les personnes intéressées. Pour cela, il vous suffit de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie avant le 31 août prochain

RÉCEPTION CHAMPIONS DE L'AUDE

Vendredi 5 juillet en fin d'après-midi, Guy Bondouy, Maire, recevait les joueurs et dirigeants de l'ASSM qui ont décroché le titre de champions de l'Aude.

L'occasion de les féliciter et de remettre la médaille de la ville aux entraîneurs, à la trésorière du club et au butteur de la finale.

Thomas Peyras a remercié Monsieur le Maire au nom de l'équipe pour cette réception.



PRÉVENTION DES RISQUES INCENDIE

L'arrêté préfectoral relatif à la prévention des incendies par le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé précise les obligations qui incombent aux propriétaires en la matière. Il est demandé aux propriétaires de veiller au respect des dispositions réglementaires afin d'éviter tout risque d'incendie.

ASSOCIATIONS



LES AMIS DE BASSENS

Tout était fin prêt pour accueillir les pèlerins en ce lundi de pentecôte au sanctuaire de Notre Dame de Bassens, les amis de Notre Dame avaient œuvré les jours précédents au nettoyage, au fleurissement et à l'embellissement de ce lieu si cher aux Saint Martinoises et Saint Martinois.

Malheureusement, les conditions climatiques ne nous ont pas permis de nous retrouver sur le site et nous avons été contraints de célébrer la messe en notre église. L'abbé Simplicie Akpaki nous a honoré de sa présence en présidant la cérémonie religieuse, accompagné de notre curé le père Maria Joseph et des pères Antoine, Jacques Alain et Eleuthère ainsi que de l'Aumonier militaire de la légion étrangère.

Cette cérémonie a réuni plus d'une centaine de personnes puis un apéritif a été servi à la salle des fêtes suivi d'un repas tiré du sac. A l'issue de ces festivités, l'abbé Simplicie Akpaki nous a gratifié d'une conférence sur la Vierge Marie, Marie qui nous guide au nom de son fils Jésus Christ sur le chemin de la Paix et de l'Espérance. Les participants à ce pèlerinage ont particulièrement apprécié cette journée malgré qu'elle n'ait pas eu lieu au sanctuaire.

Le prochain temps fort aura lieu le jeudi 15 août, jour de l'assomption de la Vierge Marie, une messe sera célébrée sur le parvis du sanctuaire à 18 heures.



LE COMITÉ DES FÊTES

Ce trimestre, le comité vous a proposé une soirée tapas le samedi 1^{er} juin à laquelle les saint martinois ont répondu présents puisqu'une centaine de repas ont été servis. Le repas était proposé sur planche pour une ou deux personnes, composées de charcuteries, viandes, frites et fromages.

La soirée était animée par le DJ Dance Flo'r, qui a fait danser une bonne partie de la salle jusque tard dans la nuit. Cédric Bélusca, président, remercie tous les participants ainsi que les membres du comité qui, comme à leur habitude, répondent toujours présent.



Maintenant cap sur la préparation de la fête locale qui se déroulera du mercredi 28 août au dimanche 1^{er} septembre. Attention cette année, en raison de la rentrée scolaire le lendemain de la fête (2 septembre), nous avons pris la décision de faire la soirée bodéga le jeudi 29 août au soir au lieu du dimanche, mais par contre, nous reviendrons à nos traditionnels magrets/frites.

Nous n'allons pas dévoiler tout le programme de la fête maintenant afin de garder la surprise mais nous espérons, que malgré ce changement, vous répondrez présents chers Saint Martinoises et Saint Martinois.



Les programmes de cette belle semaine seront distribués dans le courant de l'été.

En attendant, tous les membres du comité vous s'affèrent à vous préparer une jolie fête locale. Si vous avez le désir de rentrer dans la grande famille du comité, faites-nous signe, toutes petites ou grandes mains seront les bienvenues.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances. A très bientôt.

LISTE DES ASSOCIATIONS SAINT MARTINOISES

Club Loisirs et Amitiés :

Présidente : Jackie Cathala (04.68.94.92.70)

✉ jcmarty2015@gmail.com

Section pêche : Sébastien Grenet (06.79.50.92.32)

Comité des fêtes :

Président : Cédric Bélusca (06.03.78.22.76)

✉ fetes.saint.martin.lalande@gmail.com

As de trèfle :

Président : Ludovic Albert (06.15.45.37.10)

✉ morganelea@orange.fr

Association Communale Chasse Agréée :

Président Jean-Claude Bossieux (06.80.23.04.16)

✉ jean-claude.bossieux@laposte.net

Les Moustardiès :

Président : Sébastien Jeanjean (06.18.66.59.61)

✉ lesmoustardies@gmail.com

✉ jeanjean.sebastien@orange.fr

Association sportive Saint Martinoise :

Président : Thomas Peyras (06.20.12.36.38)

✉ 534933@footoccitanie.fr

Sauvegarde du patrimoine :

Président : Miodrag Gluvacevic (06.52.81.50.38) laisser un message

✉ m.bata.mg79@gmail.com

Coopérative scolaire : Christelle Marty (04.68.94.83.92)

✉ ce.0110564d@ac-montpellier.fr

Les amis de Bassens :

Président : le curé de la paroisse St Michel en Lauragais (06.15.39.54.76)

✉ paroissestmichel11@gmail.com

Passerelle : Présidente : Séverine Escribe

✉ passerelles.stm@gmail.com

Téléthon : Responsable : Alain Bougel (06.34.32.60.80)

✉ bgjalain@orange.fr

CHASSE

C'est en présence de Monsieur le Maire et de Madame la présidente de la commission des associations que s'est tenue l'assemblée générale de l'Association Communale de Chasse Agréée.

En préalable, nous avons eu une pensée émue suite à la disparition tragique de Laurent Cathala tout juste après celle de son épouse Véronique. Il était pour nous tous un ami fidèle et sincère et un amoureux de la nature.

C'est dans un excellent esprit consensuel que les débats se sont déroulés en présence d'une dizaine de membres actifs.

En premier lieu, après les bilans de l'année écoulée, nous avons arrêté les mesures de fonctionnement pour la saison à venir. Par ailleurs, une action en faveur d'une tentative de réintroduction du lapin de garenne a été entreprise. Elle se poursuivra avec d'autres lâchers d'individus de souche sauvage, en liaison avec l'aménagement des garennes présentes. A l'unanimité, il a été décidé d'en interdire le tir pendant une année au moins.

L'avenir de la chasse, surtout au petit gibier nous préoccupe. Il demande toute notre attention et de l'action pour pérenniser l'acquis légué par nos anciens. Ainsi à la demande du président de l'ACCA de Lasbordes, nous avons discuté et voté, à l'unanimité, l'accord de principe d'un rapprochement et donc de création d'une AICA (Association Intercommunale de Chasse Agréée).

Enfin, nous avons mis l'accent sur notre rôle dans le souci du partage de la nature et du respect à observer avec tous les intervenants (mode agricole, randonneurs, ...). Il en va de même pour la sécurité dans notre pratique, qu'avec celle des autres.

Monsieur le Maire s'est félicité de la bonne tenue de notre assemblée et le verre de l'amitié a clôturé la séance.

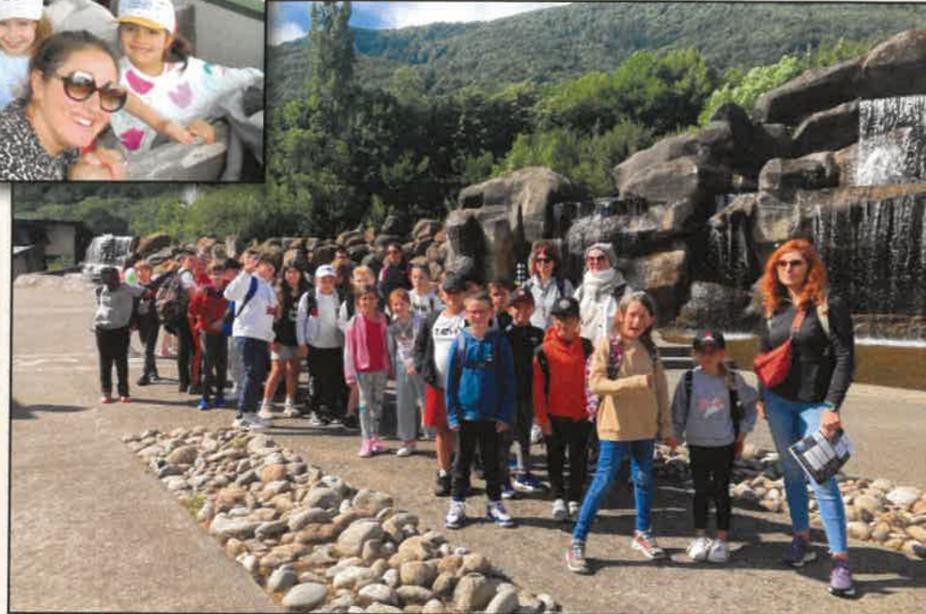


VIE SCOLAIRE



Avant de prendre quelques semaines de repos, balades, défis des derniers jours ont permis de terminer cette belle année scolaire dans les meilleures conditions possibles.

**Rendez-vous le
lundi 2 septembre
pour de nouvelles aventures !**



POULLAILLER PARTAGÉ

Comment vont nos poulettes Saint Martinoises ?

Le poulailler partagé caquète allègrement !

Un monsieur coq est de passage dans le poulailler pendant quelques jours pour le plus grand plaisir de ces dames.

Dès septembre rejoignez-nous au poulailler partagé ! A la rentrée, un flyer sera distribué aux enfants de l'école avec des informations

A bientôt !



INFORMATIONS COMMUNALES



ELECTIONS EUROPÉENNES

Le dimanche 9 juin 2024 a eu lieu l'élection des représentants au parlement européen. Voici les résultats concernant notre commune.

Inscrits : 802	Votants : 471	François ASSELINEAU :	4
	Exprimés : 455	François-Xavier BELLAMY :	22
Ont obtenu :		Nathalie ARTHAUD :	4
Marion MARÉCHAL :	32	Georges RENARD-KUZMANOVIC :	1
Manon AUBRY :	27	Florian PHILIPPOT :	3
Jordan BARDELLA :	199	Raphaël GLUCKSMANN :	57
Marie TOUSSAINT :	11	Jean LASSALLE :	22
Hélène THOUY :	12	Guillaume LACROIX :	1
Valérie HAYER :	44	Léon DEFFONTAINES :	9
Yann WEHLING :	2	Jean-Marc GOVERNATORI :	4
		Laure PATAS D'ILLIERS :	1

Les candidats ne figurant pas sur cette liste n'ont obtenu aucun suffrage.



ELECTIONS LÉGISLATIVES

Le **PREMIER TOUR** des élections législatives a eu lieu le dimanche 30 juin. Huit candidats étaient en lice.

Sur 800 électeurs inscrits, 585 ont effectué leur devoir de citoyen.

Le résultat est le suivant :



GALONNIER Dominique (Lutte ouvrière) :	3	soit 0.53%
CHAMPION Christine (Ecologie au centre) :	14	soit 2.47%
ANDRIEU Philippe (Nouveau Front Populaire) :	146	soit 25.80%
BIANCO Bernard (Résistons !) :	8	soit 1.41%
RANCOULE Julien (Rassemblement National) :	291	soit 51.41%
SOREL-LESTIN Sylvie (Renaissance) :	70	soit 12.37%
MARTEEL Nathalie (Reconquête) :	6	soit 1.06%
LECLERC Jean-François (Les républicains) :	28	soit 4.95%

Dimanche 7 juillet avait lieu le **SECOND TOUR** des élections législatives.

Voici les résultats :

Inscrits :	800	Exprimés :	540
Votants :	582	Philippe Andrieu :	210
Blancs et nuls :	42	Julien Rancoule :	330

A noter une forte participation pour ce second tour à 72,75%

DU NOUVEAU AU « PETIT MARCHÉ »

Le mardi 20 août, le « petit marché » ouvrira ses portes.

Céline aura le plaisir de vous accueillir dans votre commerce de proximité, dans lequel il sera proposé une multitude de services allant de l'alimentation générale aux fromages à la coupe en passant par un dépôt de pain et de journaux. Un espace café-boissons fraîches sera également à votre disposition.

En raison de l'ouverture de ce nouveau commerce, le dépôt de pain et de journaux de l'agence postale est supprimé.

Un marquage au sol en bleu stationnement quinze minutes a été tracé près du monument aux morts pour faciliter le stationnement aux clients qui feront leurs achats dans la boutique.



RÉUNION PRÉPARATOIRE DE LA FÊTE LOCALE

Depuis quelques années, une réunion est organisée en mairie en présence des élus, du personnel technique et administratif et des membres du comité des fêtes. L'objectif est de bien préparer les festivités du mois d'août afin qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Cette réunion a eu lieu le 18 juin.

Elle a permis de caler l'ensemble des actions à mener en ce sens.



INFORMATIONS COMMUNALES



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La population a rendu hommage aux enfants de la commune tombés au champ d'honneur pour la paix et la liberté lors de la seconde guerre mondiale, le 8 mai dernier.

Une cérémonie empreinte de respect et de simplicité, en présence des autorités civiles et militaires.



BUDGET UNIQUE 2024

Dans sa séance du 22 avril 2024, le conseil municipal a adopté le budget unique 2024 qui se résume ainsi que suit :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de : **1 120 915 €**
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de : **1 179 757 €**

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ENGAGÉS EN 2024 SONT

• Révision du PLU	6 974,00 €
• Maison des associations (fin travaux et mobilier)	354 400,00 €
• Rénovation ancienne 113	400 000,00 €
• Mise aux normes incendie	30 000,00 €
• Sécurisation réseau Basse Tension (chemin de la Peyruque et Ourme grosse)	53 020,00 €
• Acquisitions et travaux divers***	117 800,00 €
• Travaux mise aux normes éclairage public (diagnostic)	26 000,00 €

*** DÉTAIL DES ACQUISITIONS ET TRAVAUX DIVERS

• Changement portes de la garderie école	15 000,00 €
• Travaux voirie	28 200,00 €
• Caniveau rue de l'amoureuse	2 454,00 €
• Caniveau parking des associations	3 715,00 €
• Réparations éboulement	6 444,00 €
• Barrière rue du château d'eau	8 388,00 €
• Rénovation éclairage du stade	10 799,00 €
• Travaux église et réparation tableaux	27 000,00 €
• Ordinateurs mairie et visiophone mairie	7 000,00 €
• Etagères archives municipales	5 000,00 €
• Rideau scène salle des fêtes	3 800,00 €

BONNE RETRAITE MICHÈLE



Ce 1^{er} juillet, Michèle Panont a tourné une page, après avoir travaillé durant 35 années dans le service scolaire (garderie et cantine), elle a fait valoir ses droits à la retraite.

Le 24 mai dernier, Monsieur le Maire et le conseil municipal avaient invité la population, le personnel communal et enseignant pour lui remettre un cadeau et lui souhaiter une très bonne retraite.



VIE SCOLAIRE



Les programmes de mathématiques, français, découverte du monde, langues étrangères ont été bouclés et les activités de fin d'année ont mené les écoliers aux quatre coins de la région !

La fête scolaire a permis l'aboutissement sur scène du projet « voyage autour du monde »

avec l'intervenant Ramiro :
des chants, des saynètes des CM2, les chorégraphies des maternelles ont charmé le public.

